

Utilisation des solutions de travail à distance:

Le déploiement du télétravail dans la DDFIP de la Somme s'établit au 9 novembre 2020 à 295 solutions sur les 362 attendues. Le nombre de télétravailleurs, le lundi 9 novembre est de 123,5 (les demi-journées de télétravail sont décomptées comme telles). A ce jour, 332 solutions de travail à distance sont distribuées ou en cours de distribution.

Il est constaté une progression constante du nombre de télétravailleurs, mais parfois disparate selon les services.

Les chiffres par service seront mis en ligne sur Ulysse Somme.

Le problème aujourd'hui est le nombre de jours télétravaillés par semaine effectué par les agents .



Rappel du message du Directeur Général daté du 30 Octobre:

"Le télétravail doit être la règle pour les agents dotés du matériel nécessaire et qui sont en capacité de télétravailler. Le principe, pour assurer l'efficacité du confinement, est qu'il représente 5 jours par semaine. Pour tenir compte des nécessités de service ou du besoin d'animer le collectif de travail, des aménagements pourront néanmoins être apportés et une présence sur site acceptée ponctuellement. Les personnes vulnérables, sur préconisation du médecin de prévention, devront exercer leur activité à distance 5 jours par semaine. Une attention particulière sera accordée par les chefs de service à l'équipement prioritaire de ces personnes lors des livraisons en cours et à venir."

Déploiement des téléphones portables professionnels:

L'activité en télétravail nécessite un lien étroit entre le télétravailleur et son environnement professionnel.

Une ligne téléphonique professionnelle est donc prévue pour chaque télétravailleur.

Actuellement, 54 agents disposent à la fois d'un matériel permettant le télétravail et un portable professionnel.

300 lignes téléphoniques ont été commandées et activées le lundi 9 novembre. L'attribution des lignes et la distribution des appareils débutera cette semaine.

Le référent COVID pour le département de la Somme est l'assistant de prévention.

La CGT Finances Publiques a demandé que les grilles d'évaluation -mesures sanitaires- covid 19 soient présentées aux Organisations Syndicales.

Questions diverses:

► La CGT Finances Publiques a également interrogé la direction au sujet des poubelles "covid": elles sont commandées en attente de livraison.

► La CGT Finances Publiques a indiqué l'indisponibilité de l'application Hélios les 12 et 13 novembre 2020 : le DG vient de donner son accord pour une ASA pour tous les agents travaillant sur Helios sur cette période.

► La CGT Finances Publiques a fait remarquer que le télétravail était un travail en mode dégradé, d'autant plus sans double écran; la direction va commander les doubles écrans nécessaires pour les télétravailleurs.

► Chaque agent va recevoir une nouvelle dotation de 6 masques lavables 50 fois (masques en tissu noir), en totalité 28 masques par agent seront distribués pour 7 mois d'utilisation.

► La CGT Finances Publiques a indiqué que le communiqué de presse concernant l'accueil et envoyé aux maires n'avait pas été réellement bien compris.

La direction rappelle que durant le reconfinement, l'accueil doit se faire sur rendez vous sauf pour les cas d'urgence ou les situations complexes.

Une prochaine réunion informelle sur le NRP (mouvements des agents suite au NRP) se tiendra le 30 novembre 2020.

En cas de problèmes, questions, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip80@dgfip.finances.gouv.fr